Annexe 8 : Ordre de Domiciliation

713

Ordre de domiciliation SEPA Core Direct Debit

Le (la) soussigné(e) (au nom de qui les créances sont établies)	Nom complet
	Nom de l'enfant/ des enfants
	Rue, N°
	C.P , Localité
	Pays

cases réservées au créancier

prie la firme (qui établit les créances)	Nom	CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE
	Rue, N°	44, BOULEVARD JOSEPH II
	C.P , Localité	L-1840 LUXEMBOURG
portant le no ID créancier		LU72ZZZ0000000000000042200
d'encaisser à partir de ce jour et jusqu'à révocation expresse toutes créances portant référence au n° matricule		
auprès de la banque	Nom	BGL BNP Paribas
	Rue, N°	50, avenue J.F. Kennedy
	C.P , Localité	L-2951 Luxembourg

par le débit du compte bancaire	IBAN: L U |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
	BIC: |__|__|__|__|__|L|U|L|__|
(*) titulaire du compte	Nom complet
	Rue, N°
	C.P , Localité
	Pays

Lieu _____ Date _____

Signature(s) pour accord

Le donneur d'ordre Le titulaire du compte (*)

(*) Exigé seulement si les factures ne sont pas émises au nom du titulaire du compte

Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Le prélèvement du montant dû ce fait le dernier jour ouvrable du mois.

L'ordre de domiciliation est à remplir et à signer une seule fois ; il reste valable jusqu'à révocation.
Si vous avez déjà signé un ordre de domiciliation, il n'est pas nécessaire de le renouveler, sauf si vos coordonnées bancaires ont changé.